



SARL

* CACES®
* TRAVAUX PUBLICS
* NACELLE
* GRUE AUXILIAIRE
* CARISTE
* ECHAFAUDAGE
* VGP
* PONTS ROULANTS

7 rue Ampère
67120 DUTTLENHEIM
Tél. 03 88 44 49 58
Port. 06 28 01 10 73

rousseauformation67@hotmail.fr

PROGRAMME DE FORMATION DE MONTAGE - DEMONTAGE ET RECEPTION DES ECHAFAUDAGES FIXES, MOBILES OU ROULANTS

OBJECTIFS : Prévention des travaux en hauteur, Acquérir les connaissances pratiques, théoriques, techniques et législatives pour être capable de monter et démonter et l'utilisation d'un échafaudage en toute sécurité et dans les meilleures conditions.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES : Nous consulter

DUREE DE L'ACTION : 7 heures de formation dispensées sur 1 journée.

PUBLIC VISE : Personnel ayant à utiliser un échafaudage occasionnellement ou en continu.

PRE REQUIS : Compréhension du français, aptitude à la visite médicale du travail, âge minimum de 18 ans (art. 12 de l'arrêté du 30 Juillet 1974) des dérogations peuvent être obtenues (voir arrêté du 2 Avril 1976).

LIEU : La formation se déroule soit en entreprise sous couvert d'une convention de mise à disposition ou sur notre centre de tests au 7 rue Ampère 67120 DUTTLENHEIM

CONTENU DE L'ACTION FORMATION

PROCEDURE THEORIQUE : 2 HEURES EN GROUPE

LE CONTEXTE

- 1/ Risques et accidents du travail.
- 2/ Statistiques des accidents du travail.

LES ACTEURS DE LA PREVENTION

- 1/ Préambule.
- 2/ Les acteurs de la prévention.
- 3/ les responsabilités encourues.

LE CADRE REGLEMENTAIRE

- 1/ Obligation générale.
- 2/ Mesure générale de prévention.
- 3/ Moyens d'accès et circulation en hauteur.
- 4/ Utilisation des échelles, escabeaux et marchepieds.
- 5/ Utilisation des échafaudages.
- 6/ Conditions d'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes. 1/2
- 7/ Dispositions spécifiques visant les chantiers.

TECHNOLOGIE

- 1/ Préambule.
- 2/ Les différents types d'échafaudages.
- 3/ Technologie et éléments constitutifs.

INSTALLATIONS ET MONTAGE

- 1/ Phases préparatoires.
- 2/ Règles de montage.
- 3/ Le montage en sécurité (équipements, signalisations...)
- 4/ Exécution des travaux extérieurs au voisinage d'installation ou d'ouvrages publics.

RECEPTION ET VERIFICATIONS

- 1/ Réglementation et texte de la Sécurité Sociale.
- 2/ Etude des cas.

REGLES D'UTILISATION EN SECURITE

PROCEDURE PRATIQUE : 5 HEURES

- I. **INSTALLATIONS ET MONTAGE**
- II. **RECEPTION VERIFICATIONS**
- III. **DEMONTAGE EN SECURITE**

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Moyens audiovisuels utilisés : Livret de formation.
- Un échafaudage est mis à disposition des stagiaires en fonction de leur nombre, sur une aire appropriée au montage et démontage d'échafaudages, tous risques étant écartés.
- En cas de besoin particulier spécifique à l'entreprise un complément de formation sera dispensé sur le type de matériel souhaité.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de stage, avis sur la délivrance d'une autorisation d'utilisation.

PROFIL DU FORMATEUR

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié

TARIFS : Nous consulter

CONTACT : Virginie FROELICHER Tel : 03.88.44.49.58 ou par mail à l'adresse suivante : rousseauformation67@hotmail.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. »

2/2